



Les conseils de réussite du collège Albert Camus de la Rochelle

publié le 19/02/2025 - mis à jour le 20/02/2025

Synthèse de l'intervention de MM. Hureau et Camenen- séminaire EP du 17/01/25

Descriptif :

L'expérimentation des conseils de réussite (CdR) au Collège Albert Camus de La Rochelle s'inscrit dans une volonté de remplacer et améliorer le conseil de classe traditionnel. Ce dispositif repose sur une approche collaborative, responsabilisante et personnalisée, visant à mieux accompagner les apprentissages des élèves, en particulier ceux en situation de vulnérabilité.

Sommaire :

- Contexte de l'établissement
- Objectifs
- Principes clés du dispositif
- Organisation des conseils de réussite
- Apports et résultats
- Limites et ajustements

- L'expérimentation des **conseils de réussite** (CdR) au Collège Albert Camus de La Rochelle s'inscrit dans une volonté de remplacer et améliorer le conseil de classe traditionnel.
- L'expérimentation s'appuie sur des recherches en éducation, notamment celles de **John Hattie**, qui soulignent l'importance du **feedback** et de la **relation de confiance entre enseignant et élève** pour la réussite scolaire.
- Ce dispositif repose sur une **approche collaborative, responsabilisante et personnalisée**, visant à mieux accompagner les apprentissages des élèves, en particulier ceux en situation de vulnérabilité.
- Il favorise également l'**alliance éducative entre enseignants, élèves et parents**, avec une attention particulière aux **besoins spécifiques des élèves**.
- Ce document est la synthèse des interventions de M. Olivier Hureau, principal du collège Albert Camus de la Rochelle et de son adjoint, Renan Camemen que nous remercions vivement pour leur participation.

● Contexte de l'établissement

- Le Collège Albert Camus de La Rochelle, situé dans le quartier de Tasdon, est un établissement public situé à La Rochelle, en Charente-Maritime. Il accueille pour cette année scolaire 2024-2025 399 élèves dont 23 IME, 6 ITEP et 7 UPE2A.
- Il a été classé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) dès 1982, dans le cadre de la politique nationale visant à renforcer l'accompagnement éducatif dans les zones rencontrant des difficultés socio-économiques. En 2006, lors de la réorganisation de l'éducation prioritaire, le collège a été maintenu dans ce dispositif, bénéficiant ainsi de moyens supplémentaires pour soutenir les élèves et les équipes pédagogiques.
- Cependant, en 2014, une nouvelle refonte de la carte de l'éducation prioritaire a conduit à la sortie du Collège Albert Camus du réseau des établissements classés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

● Objectifs

- L'expérimentation des conseils de réussite (CdR) au Collège Albert Camus de La Rochelle s'inscrit dans une volonté de **remplacer et améliorer le conseil de classe traditionnel**.
- Ce dispositif repose sur une **approche collaborative, responsabilisante et personnalisée**, visant à mieux accompagner les **apprentissages des élèves, en particulier ceux en situation de vulnérabilité**. Il favorise également **l'alliance éducative entre enseignants, élèves et parents**, avec une attention particulière aux **besoins spécifiques des élèves**.

● Principes clés du dispositif

Le dispositif repose sur plusieurs principes :

- **Co-éducation** : Implication des parents dans le suivi et la progression de leur enfant.
- **Éducabilité** : Croyance dans la capacité de chaque élève à progresser.
- **Équité et solidarité** : Adaptation des conseils et accompagnement selon les besoins des élèves.
- **Tolérance et responsabilisation** : L'élève devient acteur de ses progrès et de son parcours scolaire.

● Organisation des conseils de réussite

Les conseils de réussite se déroulent en plusieurs étapes :

○ Préparation en **conseil des professeurs** (1h par niveau, en amont)

- Échange sur les élèves en difficulté ou sur des problématiques de classe.
- Identification des axes de travail et de progression.

○ Auto-évaluation des élèves en vie de classe

- **Utilisation du "bulletin martyr"** : Il s'agit d'un bulletin provisoire rédigé par le professeur principal, qui compile une synthèse des observations des enseignants. Il ne contient pas d'appréciation figée, mais sert de support de réflexion pour l'élève.
- Objectif du **bulletin martyr** : Permettre à l'élève de s'approprier son parcours scolaire en prenant du recul sur ses résultats et ses comportements avant le rendez-vous des conseils de réussite.
- **Auto-évaluation** accompagnée : L'élève, guidé par son professeur principal en heure de vie de classe, est invité à analyser son bulletin martyr et à identifier ses points forts et ses difficultés.
- Formulation des axes de progrès : Chaque élève doit exprimer ses objectifs d'amélioration en lien avec son travail, son organisation et son engagement en classe.
- **Co-évaluation avec les enseignants** : L'enseignant aide l'élève à affiner ses objectifs et à clarifier ses choix.

○ Rendez-vous des conseils de réussite (CdR), un entretien structuré de 15 minutes.

- Participants : l'élève, ses parents et deux enseignants (dont le professeur principal).
- Déroulement

- **Accueil et mise en confiance** : Le rendez-vous commence dans un climat bienveillant. L'objectif est d'établir une relation positive entre l'élève, ses parents et les enseignants.
- **Analyse du parcours de l'élève** : L'élève est invité à présenter son auto-évaluation, réalisée à partir de son bulletin martyr, et à expliquer ses ressentis.
- **Dialogue et conseils personnalisés** : Les enseignants donnent des conseils concrets et adaptés aux difficultés et besoins spécifiques de l'élève, en évitant les jugements et en restant dans une dynamique de progrès.
- **Construction d'un plan d'actions** : L'élève, avec l'aide des enseignants et des parents, identifie deux ou trois engagements clairs qu'il pourra mettre en place pour s'améliorer (exemples : améliorer son organisation, poser plus de questions en cours, faire ses devoirs dans un cadre structuré, participer davantage).

- **Validation et clôture** : Le rendez-vous se termine par une reformulation des engagements de l'élève et par une validation du plan d'actions par les parents et les enseignants.

○ Particularités des conseils de réussite

- Ce rendez-vous se distingue des conseils de classe traditionnels par sa dimension interactive et constructive, mettant l'élève au centre du processus.
- Il ne s'agit pas de simplement constater un état, mais bien de co-construire des pistes de progression.
- Ce temps d'échange favorise l'adhésion des familles, avec un taux de participation très élevé (97,5 % en 6e et 90 % en 3e).
- Un suivi et une adaptation continus : une analyse des bulletins scolaires est intégrée au processus et une évaluation régulière de l'efficacité du dispositif est réalisée.

● Apports et résultats

- Le dispositif **apaise les relations scolaires** et favorise une **meilleure compréhension entre élèves, enseignants et parents**.
- Il permet **une responsabilisation accrue des élèves** en les impliquant directement dans leur progression.
- Une **forte participation des parents** est observée, illustrant une adhésion forte au dispositif.

● Limites et ajustements

- Certains enseignants ont eu des difficultés à adapter leur rôle à cette nouvelle modalité.
- Une formation sur l'apprentissage et la gestion des compétences psychosociales (CPS) a été mise en place pour accompagner cette transition.
- Les conseils de parents d'élèves et des réunions plus formelles ont été abandonnés au profit d'une approche plus personnalisée.

L'expérimentation des conseils de réussite au Collège Albert Camus de La Rochelle représente une alternative innovante et efficace au conseil de classe traditionnel. En misant sur **l'implication active des élèves et des parents**, en valorisant le dialogue et en s'appuyant sur des pratiques pédagogiques fondées sur la recherche, ce dispositif contribue à une meilleure **appropriation des apprentissages** et à une **amélioration du climat scolaire**.

Ci-dessous, le diaporama de présentation mis à votre disposition par les intervenants.

 [seminaire_ep_-_alliance_educative-camus](#) (PDF de 12.1 Mo)

Pour approfondir ce sujet, vous pouvez consulter l'article de la Cardie de l'académie de Poitiers consacré à ce projet en 2022 : <https://ww2.ac-poitiers.fr/cardie/s...>